

Communiqué du Conseil de la Concurrence relatif au projet de concentration économique concernant la prise par « Barceló Hotels Mediterraneo SL » du contrôle exclusif de la société « Nationale Atlas SARL » à travers l'acquisition de 100% de ses parts sociales et des droits de votes associés.

Conformément à l'article 13 de la loi n°104-12 relative à la liberté des prix et de la concurrence et l'article 10 du décret n° 2-14-652 pris pour son application, tels qu'ils ont été modifiés et complétés, le Conseil de la Concurrence met à la disposition du public le « résumé de l'opération » ci-dessous, contenant les renseignements communiqués par les parties.

Ces informations ont été élaborées par la partie notifiante, qui en est seule responsable. Les renseignements inexacts ou dénaturés qui y figureraient ne préjugent nullement de la position du Conseil de la concurrence sur l'opération envisagée.

La publication de ce communiqué n'atteste pas de la complétude du dossier prévue à l'article 9 du décret n°2-14-652 pris pour l'application de la loi n°104-12 sur la liberté des prix et de la concurrence tels qu'ils sont modifiés et complétés.

Noms des entreprises et groupes concernées :

- **L'acquéreur** : la société « Barceló Hotels Mediterraneo SL » ;
- **La cible** : la société « Nationale Atlas SARL ».

Nature de l'opération

- Prise du contrôle exclusif.

Secteurs économiques concernés

- Secteur de l'hôtellerie.

Délai dans lequel les tiers intéressés sont invités à faire connaître leurs observations

- 10 jours à partir de la date de publication du présent communiqué, soit le 21 novembre 2024.

RÉSUMÉ NON CONFIDENTIEL DE L'OPÉRATION FOURNIS PAR LES PARTIES

Le Conseil de la Concurrence a reçu la notification d'une opération de concentration économique concernant la prise par la société « Barceló Hotels Mediterraneo SL » du contrôle exclusif de la société « Nationale Atlas SARL » à travers l'acquisition de l'intégralité de ses parts sociales et des droits de votes associés.

« Barceló Hotels Mediterraneo » est une société à responsabilité limitée de droit espagnol, dont le siège social est basé à Palma de Majorque en Espagne. Elle est spécialisée dans l'hôtellerie et le voyage.

« Nationale Atlas SARL » est une société à responsabilité limitée de droit marocain, dont le siège social est basé à Rabat et détenant deux terrains nus situés à Rabat, destinés à la construction d'un hôtel 4 étoiles.

Fait à Rabat, le 07 Novembre 2024.